



Direction de la communication,  
du dialogue citoyen  
et de l'attractivité territoriale  
Tél. : 05 59 46 60 40  
Courriel : [communication@bayonne.fr](mailto:communication@bayonne.fr)

Le 10 avril 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# **HOBETU**

## **LE NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'AMÉLIORATION DU BÂTI ANCIEN**

Hobetu, le nouveau dispositif dédié à l'amélioration du bâti ancien, permet aux Bayonnais concernés par des travaux d'accéder en toute simplicité aux informations, aux aides financières et aux conseils adaptés à leur situation.

Tous les propriétaires de logements ou de commerces, mais aussi les syndicats de copropriété et les locataires sont concernés dans le Petit et le Grand Bayonne et le quartier Saint-Esprit, dans la zone de réaménagement urbain Maubec - Sainte-Catherine, par ce dispositif qui propose de contribuer à des réhabilitations de qualité en termes de confort de vie et de préservation du patrimoine.

Bayonne, labellisée Ville d'Art et d'Histoire, possède un patrimoine architectural rare. Cette richesse historique a conduit la municipalité à mener une politique de valorisation de ses quartiers anciens. Cette démarche a permis d'atteindre des résultats notables comme en témoignent les quelque 1 500 logements rénovés à ce jour.

Toutefois, les aides financières et techniques à destination de l'habitat et des commerces ne sont pas toujours simples à décrypter par les propriétaires et les locataires concernés. Avec la création du dispositif Hobetu (améliorer, en euskara), la Ville et ses partenaires financiers (L'Agence nationale de l'habitat, la Caisse des dépôts et la Communauté d'agglomération Pays Basque) proposent une aide personnalisée gratuite et un soutien financier entièrement dédié à l'amélioration du bâti ancien.

Les services de la Ville en charge du dispositif se tiennent à la disposition du public pour apporter des conseils gratuits et personnalisés, des réponses sur toute question relative à un logement ou un immeuble, des informations sur les aides existantes et la réglementation applicable. Les services proposent aussi une visite sur site avec diagnostic, des conseils techniques et une étude de faisabilité, l'estimation du coût des travaux et des subventions possibles, puis la préparation et le suivi des dossiers de demandes de subventions.

Les travaux, qui débutent après l'obtention des autorisations d'urbanisme et le dépôt des dossiers de financement, peuvent concerner aussi bien une réhabilitation globale (plomberie, électricité, ventilation, toiture, curetage...), que porter sur la sécurité-incendie (évacuation sécurisée, désenfumage, coupe-feu...), l'amélioration thermique (menuiseries, chauffage, isolation...), l'adaptation au handicap (salle de bains, accessibilité...), la valorisation du patrimoine (enduits, fenêtres, balcons, ferronnerie, cages d'escalier...) ou l'attractivité commerciale (devantures, vitrines...).

***Boutique du Patrimoine et de l'habitat de la Ville de Bayonne, 42 rue Poissonnerie (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h) - 05 59 46 63 64. [hobetu@bayonne.fr](mailto:hobetu@bayonne.fr)***

